FFVL
Agrément Jeunesse et Sports N° 75 S 131

FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE

MAIRIE DE BAGNERES DE LUCHON
Monsieur RETTIG – Maire
23, Allée Etigny
31110 BAGNERES DE LUCHON

Nice, le 3 avril 2007.

N/Réf. : jcb07025-LUCHON.doc
Relais secrétariat : Bettina BASILE-HAMARD
Objet : Site d'atterrissage vol libre de Bagnères de Luchon.

Monsieur le Maire,

La Fédération française de vol libre est surprise d'apprendre qu'un site national de vol libre comme celui de Bagnères de Luchon, ne trouve aucune solution municipale pour l'attribution d'un atterrissage pour nos activités de vol libre.

Le monde du vol libre représente, tout de même, un attrait commercial non négligeable et de nombreux professionnels sont impliqués dans le tissu économique local.

Il semblerait que la solution la moins onéreuse, serait une entente avec le club de golf local afin de nous permettre d'utiliser le practice actuel.

Le monde du sport est un petit cercle qui doit s'entraider dans la difficulté. Nous souhaitons parvenir à trouver une solution amiable avec nos amis golfeurs, avec votre aide.

Nous sommes à votre disposition si une négociation nationale s'avérait indispensable. Nous ne pouvons que soutenir notre club local dans cette négociation.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, nous vous prions de bien vouloir croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de nos sentiments dévoués.



Jean-Claude BENINTENDE
Président de la FFVL

Copie : Gilles Thuries - Président de Luchon vol libre.

4, rue de Suisse – 06000 NICE – Tél. 04.97.03.82.82 – Fax 04.97.03.82.83
E-Mail : ffvl@ffvl.fr - Site Internet : www.ffvl.fr